

**N°23 - Autorisation donnée à  
Monsieur le Maire de vendre  
un terrain communal situé  
lieudit La Plaine-Nord à M.  
Frédéric FESTA (ou à la S.C.I.  
qu'il aura constituée dans le  
cadre de cet acte)**

**Rapporteur Mme Nérini**

Mme NERINI : Monsieur Frédéric Festa exerce depuis une dizaine d'années une activité de snack dans un camion, stationné Avenue des Chasséens, ZI Avon. Dans le cadre de travaux imminents de voirie, il doit déplacer son activité, qu'il ne pourra plus exercer à cet endroit. La commune est propriétaire de deux parcelles de terrain d'une superficie totale de 847 m<sup>2</sup>, situées juste en face de son emplacement actuel et Monsieur Frédéric FESTA s'est porté acquéreur de ce terrain qui lui permettrait de construire un local et de poursuivre son activité de snack. La commune n'ayant pas d'intérêt particulier à conserver ce terrain, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ces parcelles au prix de 65 000 euros et à signer tous les documents y afférents.

M. MEI : D'autant que tout ça va tomber dans l'escarcelle de la métropole. Autant vendre maintenant.

M. AMIC : C'est parfait.